

19e session de l'Assemblée générale de l'UICN – Union mondiale
pour la nature Buenos Aires, Argentine 17 au 26 janvier 1994

19.86 Exploitation minière dans le domaine de conservation, Australie

RAPPELANT la Recommandation 18.66 adoptée par la 18e session de l'Assemblée générale;

PRÉOCCUPÉE par le fait que les gouvernements précédents et actuels d'Australie-Occidentale n'aient pris aucune mesure pour appliquer cette Recommandation;

PRÉOCCUPÉE de ce que le gouvernement actuel d'Australie-Occidentale ait levé l'interdiction qui frappait l'exploitation minière dans les parcs nationaux;

ALARMÉE par le fait que la prospection et l'exploitation minières peuvent dorénavant être autorisées dans n'importe quel parc national ou réserve naturelle d'Australie-Occidentale;

INQUIÈTE de ce que le gouvernement d'Australie-Occidentale soit prêt à autoriser la prospection et le forage pétroliers dans le parc marin de Ningaloo;

SACHANT que nombre de parcs nationaux et de réserves naturelles importants d'Australie-Occidentale sont actuellement prospectés et/ou exploités, y compris les parcs nationaux d'importance internationale de Karijini et D'Entrecasteaux;

SACHANT que le domaine de conservation d'Australie-Occidentale est encore loin d'être complet;

L'Assemblée générale de l'UICN Union mondiale pour la nature, réunie du 17 au 26 janvier 1994 à Buenos Aires, Argentine, pour sa 19e session:

1. DEMANDE au gouvernement d'Australie-Occidentale:
 - (a) de modifier sa politique de prospection et d'exploitation des parcs nationaux et des réserves naturelles afin d'exclure de telles activités;
 - (b) de protéger les parcs nationaux et les réserves naturelles contre les industries d'exploitation et, partant, de respecter les définitions des parcs nationaux et des réserves naturelles données par l'UICN;
 - (c) d'interdire la prospection et le forage pétroliers dans les parcs marins et, en particulier, dans le parc marin de Ningaloo.
2. DEMANDE au gouvernement du Commonwealth d'Australie de respecter ses engagements envers la protection de la diversité biologique en faisant tout ce qui est en son pouvoir pour protéger les parcs nationaux et les réserves naturelles actuellement menacés en Australie.

Note. Cette recommandation a été adoptée par consensus. Les délégations de l'Afrique du sud; de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, du Danemark, des Etats-Unis, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Malaisie, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, d'Oman, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suède, du Zaïre et du Zimbabwe, Etats membres de l'UICN et la délégation du Département de l'environnement et de la conservation de Papouasie-Nouvelle-Guinée (organisme de droit public membre de l'UICN), ont déclaré que s'il y avait eu vote, elles se seraient abstenues.